

rcassurances.ch – colloque 2023

Concepts fondamentaux de l'indemnisation : convergences et divergences

Vendredi 5 mai 2023

Aula des Jeunes-Rives
Espace Tilo-Frey 1
2000 Neuchâtel



8 h 30 Mot de bienvenue

8 h 40 Introduction au thème de la journée

Anne-Sylvie Dupont, professeure aux Universités de Neuchâtel et Genève

Christoph Müller, professeur à l'Université de Neuchâtel

9 h 00 La perte de gain

Lucile Bonaz, avocate, Genève

9 h 30 La causalité

Alexis Overney, avocat spécialiste FSA, Fribourg

Vincent Perritaz, Dr en droit, avocat, Fribourg

10 h 00 La preuve

Yvan Henzer, avocat spécialiste FSA, Lausanne

10 h 30 Pause

10 h 50 L'incombance de diminuer le préjudice

Christoph Müller, professeur à l'Université de Neuchâtel

11 h 20 L'interdiction de la surindemnisation

Anne-Sylvie Dupont, professeure aux Universités de Neuchâtel et Genève

11 h 50 Discussion avec les intervenant-e-s du matin

12 h 15 Lunch

Atelier

13 h 45 La fiscalisation des prestations sociales et des indemnités civiles

Laurence Cornu, Dre en droit, avocate, experte fiscale diplômée, Lausanne

Atelier

14 h 30 La réparation du préjudice subi à l'étranger

Muriel Vautier, Dre en droit, avocate spécialiste FSA, Lausanne

15 h 15 Pause

15 h 40 Actualités en droit des assurances sociales

Anne-Sylvie Dupont, professeure aux Universités de Neuchâtel et Genève

16 h 00 Actualités en prévoyance professionnelle

Guy Longchamp, avocat, chargé d'enseignement à l'Université de Neuchâtel

16 h 20 Actualités en droit des assurances privées

Matthias Stacchetti, avocat, chargé d'enseignement à l'Université de Neuchâtel

16 h 40 Actualités en droit de la responsabilité civile

Christoph Müller, professeur à l'Université de Neuchâtel

17 h 00 Fin du colloque

Finance d'inscription

Tarif pour les spécialistes FSA RC et droit des assurances

Tarif pour les avocat-e-s-stagiaires

Tarif pour les étudiant-e-s (*inscription par e-mail à droit.formation@unine.ch*)

* Sans ouvrages et sans repas.

CHF 290.-

CHF 240.-

CHF 150.-

***Gratuit**

Délai d'inscription

25 avril 2023. Les désistements sont acceptés sans frais jusqu'à cette date. Passé ce délai, le montant de l'inscription n'est plus remboursé. Il est toutefois possible de se faire remplacer.

Lieu

Aula des Jeunes-Rives

Espace Tilo-Frey 1

2000 Neuchâtel

Renseignements

Secrétariat - Formation

Faculté de droit, Université de Neuchâtel

Tél. : 032 718 12 22

droit.formation@unine.ch

Inscription

En ligne sur
publications-droit.ch

Par e-mail à

Via le bulletin d'inscription à renvoyer à l'adresse suivante :

**Secrétariat - Formation
Faculté de droit
Av. du 1^{er}-Mars 26
CH-2000 Neuchâtel**

Je prendrai part au colloque « **Concepts fondamentaux de l'indemnisation** » du **5 mai 2023** et m'engage à verser la finance d'inscription au plus tard le jour précédant le colloque, au moyen du bulletin de versement qui me sera envoyé à mon adresse e-mail.

Je suis : Stagiaire Etudiant-e (*prière de joindre une copie de la carte*)

Je suis : Spécialiste FSA RC et droit des assurances

Je prendrai part au lunch : Oui Végétarien-ne Non

Nom : _____ Prénom : _____

Profession : _____

Institution : _____

Adresse de facturation : _____

Code postal : _____ Localité : _____

Tél. professionnel : _____ E-mail : _____

Date :

Signature :